DEFINITION DU POSTE :

Sous l’autorité et la responsabilité du Pharmacien Chef de Service, l’interne participe au fonctionnement général du secteur. Il met ses compétences théoriques et pratiques au service du patient, des équipes médicales et soignantes.

LIEN HIERARCHIQUE :

L’interne travaille sous la responsabilité effective des pharmaciens en charge du secteur des dispositifs médicaux (DM).

MISSIONS (liste indicative, non exhaustive) :

Le projet pédagogique global consiste à former l’interne à la connaissance et au bon usage de l’ensemble des DM.

* Participer au suivi et à l’enregistrement quotidien des alertes ou recommandations de matériovigilance, à l’analyse des incidents déclarés et à la mise en place et suivi des mesures correctives décidées
* Participer à l’évaluation des besoins des unités de soins et réévaluer les dotations existantes
* Participer aux essais des DM dans le cadre des campagnes d’achat
* Participer à la traçabilité des DMI
* Participer aux inventaires des DM et DMI
* Diffuser toute information et conseil sur les DM en général
* Assurer un suivi de l’utilisation des DM
* Suivre des interventions chirurgicales pour mieux appréhender les besoins des chirurgiens
* Participer aux rendez vous hebdomadaires avec les fournisseurs de DM
* Participer à l’encadrement des 5° AHU
* Participer à la formation du personnel de la pharmacie et les personnels de l’établissement
* Participer à la rédaction des procédures et instructions de travail
* Réaliser des travaux de fond

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Rédaction :**  Granier E.  Marfaing L.  Date :  Signature : | **Validation :**  Floret E.  Pharmacien chef de service  Date :  Signature : | **Approbation :**  Date :  Signature : |